Conférence interparlementaire sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et sur la politique de sécurité et défense commune (PSDC)

Vienne, 11 et 12 octobre 2018

Document de travail

Séance 2 : La contribution européenne à l'amélioration de la situation politique et humanitaire en Syrie

En Syrie, plus de sept ans de combats et leurs effets dévastateurs ont provoqué l'une des pires crises humanitaires depuis la Seconde guerre mondiale. Il faut accélérer des négociations de paix inclusives débouchant sur une transition politique menée par la Syrie elle-même, soutenir dans son travail l'Envoyé spécial de l'ONU et appuyer les pourparlers inter-syriens à Genève.

Situation humanitaire

La situation humanitaire reste dramatique. Près de 13,1 millions de personnes sont dépendantes de l'aide humanitaire, quelques 3 millions d'entre elles vivent dans des zones assiégées et difficilement accessibles pour les organisations humanitaires. Le pays compte environ 6,6 millions de personnes déplacées, la moitié étant des enfants et des adolescents, et quelques 5,6 millions de réfugiés installés dans les pays limitrophes, la Turquie en abritant à elle seule 3,6 millions. Une école syrienne sur trois est endommagée ou détruite et 35% des ménages syriens rencontrent des difficultés pour s'approvisionner en eau. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (BCHA) estime qu'une attaque sur Idleb pourrait faire jusqu'à 800.000 réfugiés supplémentaires.

Situation militaire

Fin juillet 2018, le gouvernement syrien contrôlait à peu près les deux tiers du territoire national et la quasi-totalité des grands centres de population. De janvier à juillet 2018, des milices proches du pouvoir ont, suite à des accords ou des campagnes militaires, pris des zones d'importance stratégique, comme les banlieues est et sud de Damas, les régions du Sud le long de la frontière avec la Jordanie et Israël et la région Homs-Hama dont la signification économique est énorme en raison de sa situation géographique.

Le rôle politique de l'Union européenne

Après que le régime commence en mars 2011 à recourir à la violence pour réprimer les protestations antigouvernementales, l'Union européenne a pris toute une série de mesures restrictives contre le régime syrien. Elle a suspendu la totalité des programmes bilatéraux de coopération avec la Syrie. En avril 2017, le Conseil a adopté la Stratégie de l'UE pour la Syrie qui poursuit des objectifs stratégiques déclinés en six grands volets: mettre un terme à la guerre en amorçant une véritable transition politique, favoriser une transition constructive et non exclusive en Syrie, sauver des vies en répondant aux besoins humanitaires des Syriens les plus vulnérables à travers le pays, promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la liberté d'expression, promouvoir l'obligation de répondre des crimes de guerre ainsi que soutenir la résilience de la population syrienne et de la société syrienne.

Face à la poursuite des actions répressives contre la population civile en Syrie, le Conseil a prorogé les mesures restrictives prises à l'encontre du régime syrien jusqu'au 1er juin 2019, conformément à sa Stratégie pour la Syrie. Au sens large, ces sanctions comprennent actuellement un embargo contre le secteur pétrolier, des restrictions sur certains investissements, le gel des actifs financiers détenus par la banque centrale syrienne dans l'Union européenne, des restrictions à l'exportation d'armement et de technologies susceptibles de servir à la répression interne ainsi que d'équipements et de technologies destinées à la surveillance et à l'écoute d'internet et des conversations téléphoniques.

L'aide humanitaire de l'Union européenne

L'Union européenne est le principal bailleur de fonds dans le cadre des efforts visant à résoudre la crise syrienne. Avec ses États membres, elle a débloqué des aides au développement et humanitaires pour plus de 10,6 milliards d'euros. Son fonds fiduciaire régional administre la majeure partie de l'aide non humanitaire octroyée aux pays voisins qui accueillent des réfugiés syriens. Au total, ce fonds se monte actuellement à 1,5 milliard d'euros.

Conformément à sa Stratégie pour la Syrie, l'Union européenne a organisé en avril 2017 la première conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et de la région, suivie de la deuxième en avril 2018 où ont été faites des promesses de dons d'un montant de 3,5 milliards d'euros pour 2018 et de 2,7 milliards d'euros pour 2019-2020. Une troisième conférence est prévue pour la dernière semaine de mars 2019 dont le principal objet sera la mobilisation d'un soutien international et régional en faveur d'un processus politique.

- Quels sont les résultats des mesures restrictives actuellement en vigueur à l'encontre du régime syrien et quels moyens mettre éventuellement en œuvre lorsqu'elles prendront fin en juin 2019 ?

- Quelles mesures prendre en supplément de l'aide humanitaire actuelle afin de soutenir les États voisins qui accueillent des réfugiés syriens ?

- De quelle manière l'Union européenne pourrait-elle appuyer les efforts investis par Staffan de Mistura, envoyé de l'ONU, dans le cadre des négociations pour la paix ?